

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Loing	Racle de Saint Mammès	Rivière	Moret-Loing et Orvanne	47.5	48	Saint-Mammès, Moret-Loing-et-Orvanne

Date et durée des travaux :

La date des travaux sera communiquée prochainement.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
2 256	2023-RLO-PK 48.000	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Les prélèvements ont été réalisés le 29/03/2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	o Grand gabarit	<input type="checkbox"/>
	o Petit gabarit	<input checked="" type="checkbox"/>
- Canal :	o Grand gabarit	<input type="checkbox"/>
	o Petit gabarit	<input type="checkbox"/>
	o Annexe : rigole, fossé	<input type="checkbox"/>
- Milieu :	o Urbain : habitat	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Rural	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Industriel	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Portuaire	<input type="checkbox"/>

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
PPRI de la vallée de la Seine de Montereau-Fault- Yonne à Thomery - Approuvé en 2002
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR88A	le Loing du confluent de la Cléry (exclu) au confluent de la Seine (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2021	Bon	Moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Champagne-sur-Seine 1	superficiel	Arrêté DUP du 05/10/2021
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur le Loing (03054000 - Le Loing à Souppes sur Loing 1), environ 35 km en amont de la zone de travaux ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2021. Les espèces principales sont le chabot, la perche commune, la bouvière et le chevesne.

Dans le secteur des travaux, le peuplement est probablement dominé par le chevesne, le gardon, le goujon et la perche commune (OPSN - observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie ; probabilité de présence des espèces).

Type de berges :

Les berges sont partiellement aménagées.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de Seine et Marne (signé le 10/07/2012) indique la présence de frayères sur le Loing pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de planer, truite fario, vandoise) de la commune de Moret-sur-Loing à Saint-Mammès et de la liste 2 (brochet) de la commune de Château Landon à Dordives.

Une frayère potentielle à brochet a été recensée environ 1 km en aval du site (Etude des frayères à brochets sur les axes navigables de Seine-et-Marne - FDPPMA 77 - 2016-2017).

Dans la zone de travaux, il est difficile de statuer sur la présence de frayères pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvière) ; la mulette épaisse est présente dans la vallée du Loing.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Racle de Saint Mammès	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Oui	110001282 - Vallée du Loing entre Moret et Saint-Pierre-lès-Nemours
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Oui	110030094 - Coteau calcaire de la Montagne Creuse
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Oui	FR3800690 - La Montagne Creuse Et La Roche Godon
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Oui	FR6300010 - Fontainebleau et Gâtinais (zone centrale et zone de transition)
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Bouvière, brochet, lamproie de planer et vandoise (espèces protégées) sont possiblement présents dans le Loing au niveau de la zone de travaux (OPSN - observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie ; probabilité de présence des espèces). La loche de rivière est également citée (FR1102005).

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Racle de Saint Mammès	possible	oui	oui	oui

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans des zones d'intérêt écologique (Natura 2000 et ZNIEFF). Il est également inclus dans le périmètre de protection rapproché d'une prise d'eau en Seine. Il jouxte un site inscrit.

Le site N2000 (SIC) de la vallée du Loing et du Lunain est de qualité remarquable pour la région Ile-de-France : il accueille des populations piscicoles diversifiées (et des espèces protégées) et comprend quelques habitats d'intérêt communautaire.

L'intérêt l'APB des coteaux de la Montagne Creuse réside dans sa flore xérique remarquable ainsi que dans ses pelouses calcaires.

L'intérêt de la ZNIEFF de la vallée du Loing réside dans les milieux aquatiques et humides présents lesquels abritent une faune (notamment piscicole) et une flore déterminante, dont plusieurs espèces protégées ; les plans d'eau accueillent une avifaune nicheuse et hivernante d'intérêt.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot et la lamproie de planer, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

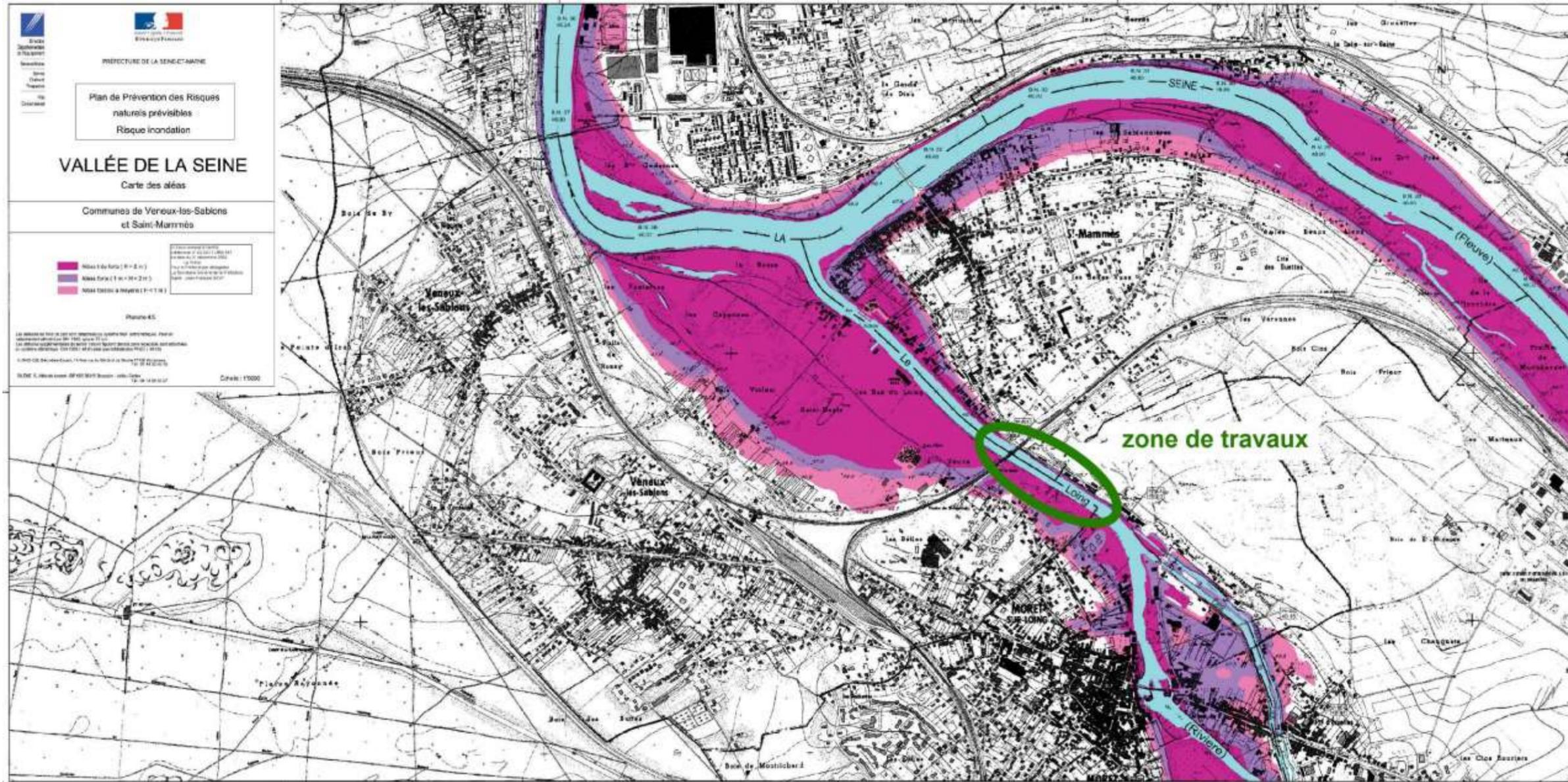
Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

La zone de travaux se situe dans le périmètre de protection rapprochée d'une prise d'eau superficielle dans la Seine. Des mesures de précaution devront être apportées pour limiter la dispersion des sédiments susceptibles de polluer les eaux captées superficiellement.

Concernant la proximité du site inscrit, celui-ci ne sera pas impacté par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

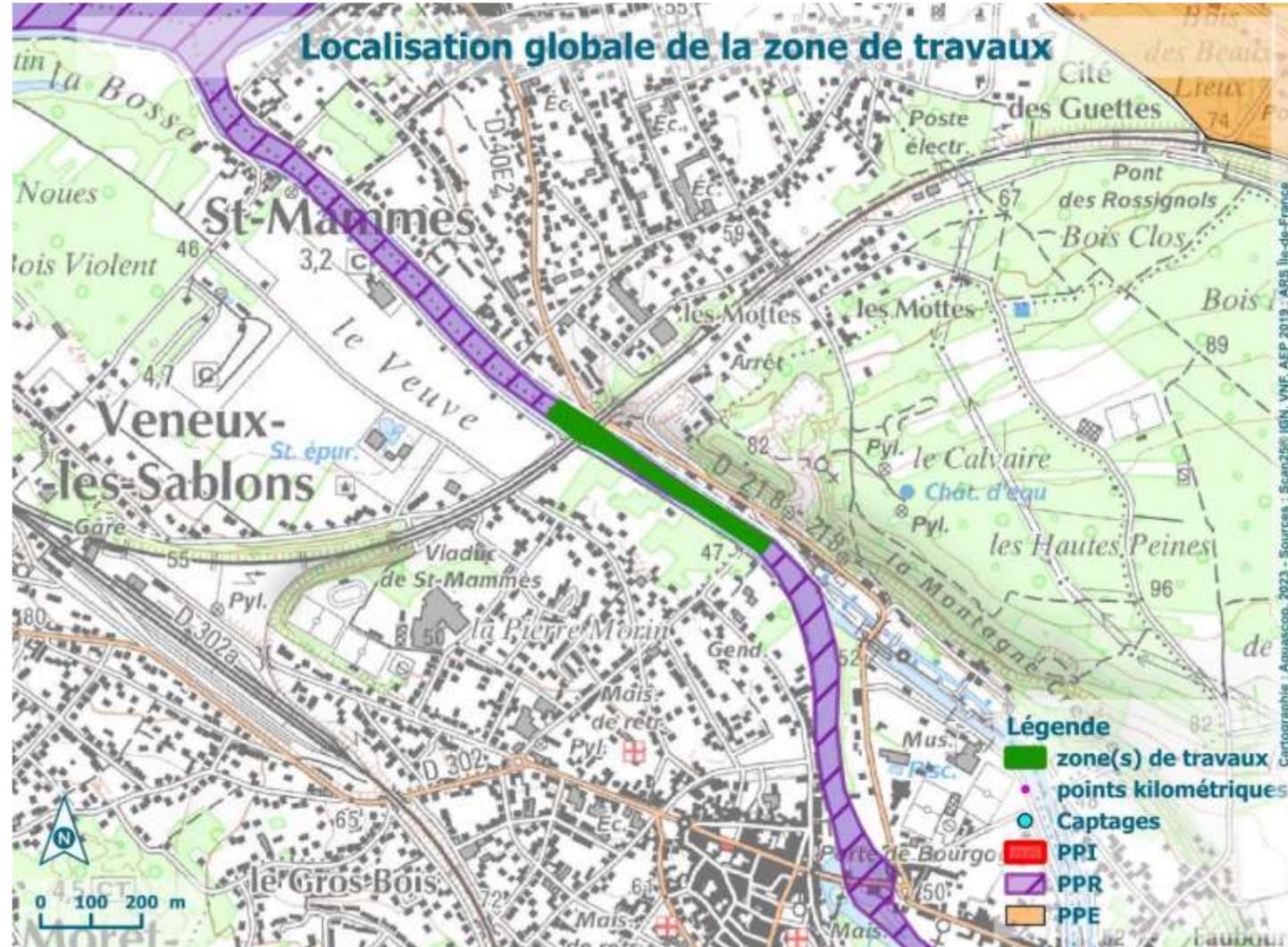
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



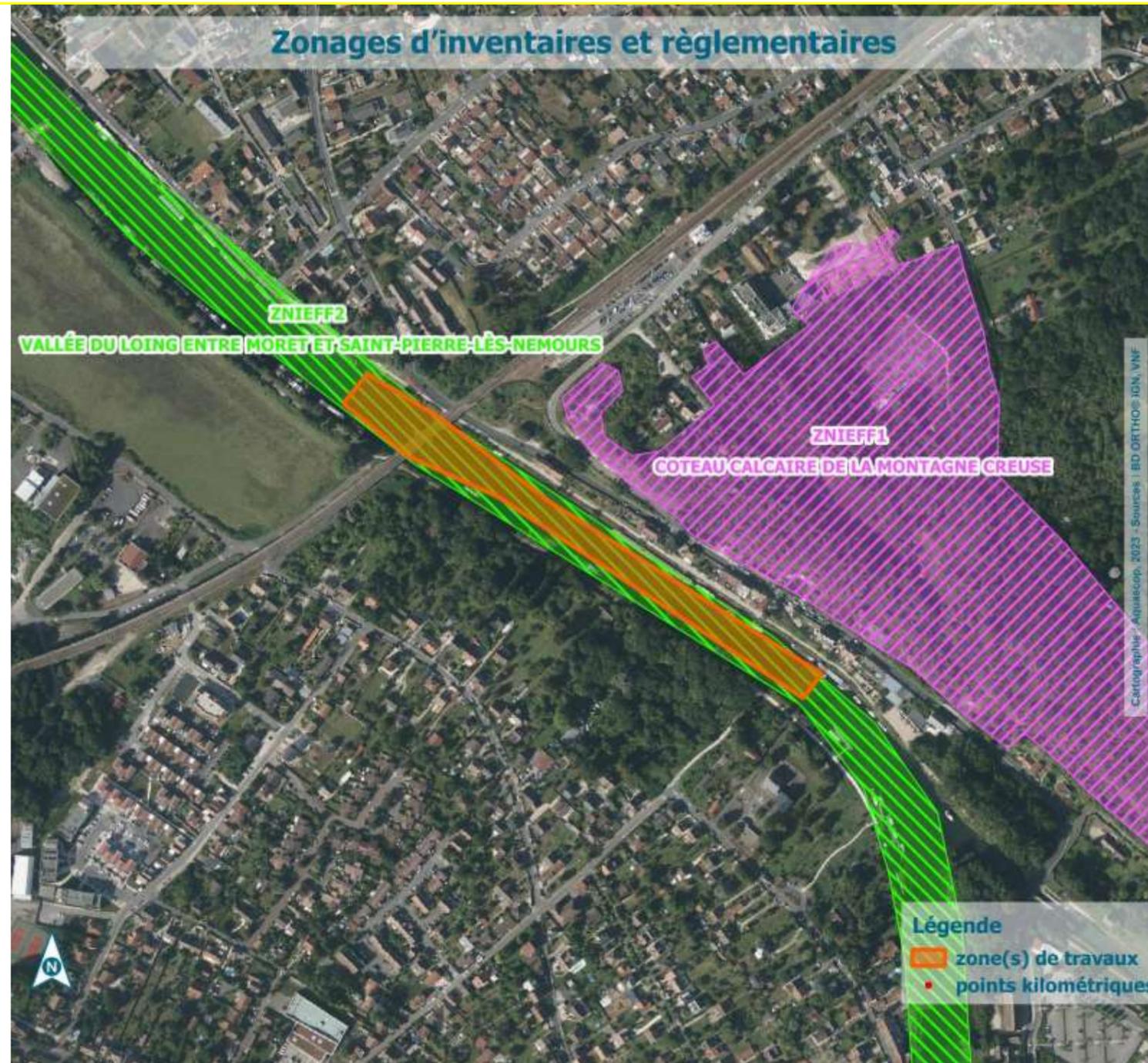
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires

